

L'an deux mille vingt-six le vendredi six mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle du Conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de M. Alain BOUSQUET, Maire.

Date de la convocation : 23/02/2026

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 7

Membres présents : Alain BOUSQUET, Stéphane PARASSOLS, Marc CARCASSONNE, Philippe POUSSIN, Sophie SALA, Lydie BLONDEAU

Absents excusés : Tiphaine RABINEAU, Laure PRADELL, Amandine VERY GONDRON, Hugues MAGGIA, Xavier VIDOU (a dû quitter la séance du conseil à 19h05)

Pouvoirs : Hugues MAGGIA donne pouvoir à Lydie BLONDEAU

Marc Carcassonne a été désigné en qualité de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du CGCT.

Objet : Grille tarifaire Maison de la Vallée et programme 2026

M. le Maire demande au conseil municipal de se positionner sur les tarifs 2026 de la Maison de la Vallée qui doivent être rapidement déterminés afin de les communiquer au public ainsi qu'auprès des organismes et prestataires partenaires. Monsieur le Maire précise qu'il est proposé à l'assemblée, comme vu au préalable avec l'animatrice de la Maison de la vallée au regard du bilan de l'année 2025, de prévoir pour l'année 2026 :

Intitulé	Public scolaire, péri-scolaire et jeunes d'établissements de santé	Tarif
Atelier de 2h toutes thématiques confondues	Maternelle au lycée et périscolaire de 3 à 17 ans	2€/atelier/enfant
Accès expositions insectes, papillon et au jardin de la Vallée	Gratuit	

Visites commentées par des agents de la Maison de la Vallée

Exposition oiseaux	Adulte	5 €
	Enfant-chômeur-demandeur d'emploi – étudiant, PMR	3 €

Réduction – 1 € : Pass culture du Département

Visites proposées par des animateurs extérieurs

Vallée d'Eyne demi-journée 9h30-12h30 : 14 Max, 6 Mini	Adulte	15 €
	Enfant	6 €
Vallée d'Eyne journée 10h-17h : 14 Max, 6 Mini	Adulte	23 €
	Enfant	12 €
Conférences thématiques	Adulte	5 €
	Enfant	3 €

Réduction – 1 € : Pass culture du Département /Gratuité : Visite du jardin botanique/Visite de l'exposition Oiseaux/Accès aux jeux en bois ET Accès Maison de la Vallée (espace boutique, espace médiathèque, information touristique)

OÙ L'EXPOSE DE SON PRESIDENT, APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE** les tarifs tels qu'énoncés ci-dessus
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire pour faire exécuter ces dispositions,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain BOUSQUET

Le secrétaire de séance,

Marc CARCASSONNE